

VITESSE ET VERTICALITÉ

Suite aux décisions prises par le Conseil d'administration de l'Adéic-LR (voir Feuilles de Chou N°32), j'ai voulu faire enregistrer la modification de la composition du bureau par le greffe des associations de la Préfecture du Gard. J'ai donc téléchargé et envoyé le document CERFA 13971-03 dûment rempli, accompagné de tous les documents nécessaires, par courrier postal à la Préfecture du Gard. Environ quinze jours plus tard, j'ai reçu à mon domicile, un gros courrier contenant... le dossier « incomplet » d'une autre association du Gard. J'ai prévenu immédiatement le service par mel et j'ai reçu immédiatement une réponse m'annonçant que mon message serait traité dans les cinq prochains jours ouvrables... Le lendemain, je me suis rendue avec le courrier à la Préfecture, une chance d'être disponible entre 9 heures et 11 heures, les deux heures où le service est ouvert. Une très gentille dame m'a accueillie et a constaté une vraisemblable interversion des courriers. En effet, l'attestation de réception de mon dossier complet était enregistrée dans son grand cahier. Mais impossible de faire un duplicata de cette page car le chef était absent. Je signale que j'ai prévenu le service par courrier électronique la veille : « désolée Madame, mais nous n'avons pas accès à la boîte mel quand le chef est absent. Si vous n'avez rien reçu dans une semaine, revenez chercher l'attestation ». À mon retour chez moi, le courrier était arrivé. Et trois jours après, j'en ai reçu un second exemplaire. Allez comprendre. Conclusion : l'informatique n'apporte aucun gain de temps dans une structure hiérarchique verticale et rigide.



Dominique Lassarre

Ce mois-ci dans les feuilles de chou...

Édito : Traquer la triche

Consommation

- ☆ Les étiquetages énergétiques trop éloignés de la réalité ?
- ☆ Uberisation

Environnement

- ☆ Réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces publics
- ☆ Moins de gaspi au resto

Litiges

- ☆ SAV Flights

Coups de gueule

- ☆ Appels aux dons : stop au harcèlement !

Éducation

- ☆ En car comme en voiture, je boucle ma ceinture

Santé

- ☆ Initiative pédagogique en milieu hospitalier

Vie et agenda de l'Adéic-LR

Consommation

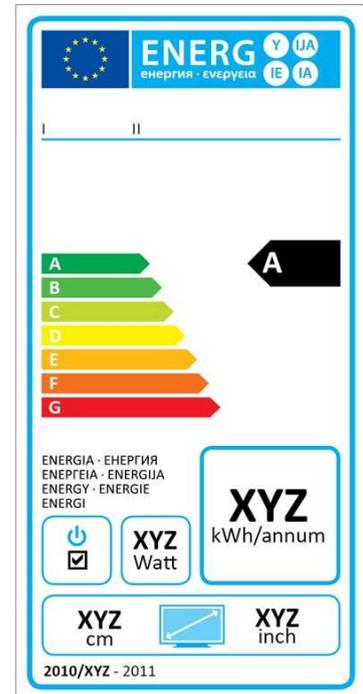
LES ÉTIQUETAGES ÉNERGÉTIQUES TROP ÉLOIGNÉS DE LA RÉALITÉ ?

Après la tricherie sur les émissions de polluants par Volkswagen, les autorités commencent à être plus attentives aux conditions de test des produits qui sont souvent trop éloignées des conditions réelles d'utilisation. Nouveau domaine où des tricheries semblent se révéler, l'électroménager et plus particulièrement les téléviseurs.

Le laboratoire indépendant Compliant TV, financé par la Commission européenne, a mis en évidence que les téléviseurs Samsung consommeraient moins lors des tests officiels. Les conditions de test définies par la Commission Électronique Internationale demandent que les téléviseurs doivent être précisément éteints pendant une heure, puis allumés une heure avant une mesure de leur consommation énergétique pendant dix minutes. À leur étonnement, les techniciens de Compliant TV ont mesuré une consommation plus élevée en condition réelle chez le particulier que dans leur laboratoire.

Bien que la source de cet écart ne soit pas encore certaine, une enquête de la commission est en cours, les téléviseurs pourraient être fournis avec un mode « économie d'énergie » activé par défaut, bien qu'il dégrade la qualité d'image. Divers sites web indépendants de tests des équipements high-tech ont relevé depuis plusieurs années des écarts parfois importants dans leurs tests entre un téléviseur en mode « cinéma » et l'étiquetage énergétique. Mais cet écart est parfois à la faveur du consommateur, certains téléviseurs de grandes marques consomment parfois moins qu'annoncé. De quoi embrouiller le consommateur.

La commission européenne a fait savoir qu'elle allait durcir la réglementation dans le domaine des téléviseurs avec de nouvelles normes dès juin 2016 dont l'objectif sera de faire économiser 8 milliards d'euros par an d'énergie. Espérons qu'ils remettent à plat les conditions de mesure de nombreux équipements électroménager et high-tech afin d'avoir des étiquetages plus proches de la réalité.



Gare aux démarchages abusifs par de faux pompiers

Un cambriolage dans la caserne des pompiers de Balan (dans l'Ain), nous rappelle que certains escrocs se vêtissent d'uniforme de pompiers ou de policiers pour faire du démarchage abusifs chez les particuliers. D'autant plus qu'on peut maintenant trouver sur internet des uniformes indiscernables des vrais.

Suite à l'obligation de l'installation des détecteurs de fumées, des faux pompiers se présentent chez les particuliers, plus particulièrement les personnes âgées, pour venir vérifier la conformité de l'installation. En réalité les pompiers n'ont aucune autorité en la matière et ont d'autres priorités...

Si vous remarquez des pompiers faisant du démarchage autres que les étrennes de fin d'année, soyez prudent et signaler ces présences auprès des services de police.

UBÉRISATION

Qu'est-ce qui se cache derrière ce néologisme ? Ce qui est immédiatement visible, attractif, pour le consommateur, c'est de pouvoir payer moins cher un service, de privilégier l'usage sur la possession, de profiter d'un bien sans avoir besoin de l'acheter. Cette société du partage peut nous agréer, si elle reste dans le gré à gré, dans une relation de proximité.

À l'origine, une préposition allemande « über », devenue à la mode à New York dans les années 2000, pour remplacer « super », « ultra ». Uber, c'est le nom d'une start-up, « une entreprise technologique qui développe et opère des applications mobiles de mise en contact d'utilisateurs avec des conducteurs réalisant des services de transport », une façon super-chic d'avoir un chauffeur privé à la demande. Uber est jeune. Uber est allé vite. Uber n'est pas tout à fait légal...

Ce concept remet en cause les relations de travail, la protection des salariés en leur substituant un nouveau prolétariat utilisé et payé à la tâche. Il concentre les échanges sur des plates-formes très contrôlées, qui créent quelques emplois extrêmement qualifiés, mais qui en détruisent massivement en prenant des parts de marché à des concurrents moins novateurs, frustrés et en colère. De plus Uber transgresse les barrières juridiques et fiscales : qui déclare quel bénéfice ?

Si Uber devenait un modèle, notre conception du travail serait totalement remise en question, avec des intermittents devant cumuler çà et là des heures ou des tâches pour remplir des quotas, qui donneraient droit, peut-être, à des allocations, une assurance-maladie et un RSA d'un nouveau genre. Notre conception de la protection des consommateurs serait elle-aussi remise en cause : quel contrat d'achat ? Quelles garanties ? Quels recours en cas d'accident ?

Uber est un choix de société sur lequel il faudrait se pencher, car, soyez-en sûrs, « on ne peut pas avoir Uber et l'argent d'Uber. »

Pour en savoir plus :

<http://www.lesechos.fr/idees-debats/editos->

http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/02/14/juste-un-mot-uber_4365635_4497186.html

Environnement

MOINS DE « GASPI » AU RESTO

La chasse au gaspillage est lancée dans la restauration. Le principal syndicat professionnel, l'Umih*, a publié un guide des bonnes pratiques pour lutter contre toutes les formes de gaspillage, lors des achats, dans les cuisines et les assiettes. Élaboré avec la contribution de 385 chefs, ce document a été validé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).



Outre des préconisations en direction des intéressés, le guide concerne aussi les consommateurs. Il invite au respect de la saisonnalité des produits, à privilégier les menus du jour et les cartes restreintes. Il met également en avant le dialogue avec le client afin que le restaurateur « adapte ses plats à l'appétit des clients ». Il plaide pour que le doggy-bag soit proposé d'emblée sur la carte. Selon une enquête réalisée en 2014 en Rhône-Alpes, 60% des personnes interrogées disaient « ne pas toujours finir leur assiette » et 95% étaient « prêtes à rapporter le reste chez elles ».

*Umih : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie.

RÉDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES DANS LES ESPACES PUBLICS

La charte régionale "**Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages**" est proposée aux collectivités de la région Languedoc-Roussillon qui s'engagent à réduire leur utilisation de pesticides. Elle est portée par la FREDON Languedoc-Roussillon (structure animatrice), la Préfecture du Languedoc-Roussillon, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Régionale de Santé et la Région Languedoc-Roussillon.

Cette charte s'inscrit dans les objectifs du Plan Régional Ecophyto et répond à 3 objectifs :

- ACCOMPAGNER les collectivités dans le changement de leurs pratiques
- PROPOSER un outil pour atteindre les objectifs du plan ECOPHYTO
- HARMONISER et VALORISER les actions menées par les signataires

Quatre niveaux d'engagement sont proposés aux collectivités du Languedoc-Roussillon Ils seront valorisés par l'apposition de panneaux d'entrées de ville.

Niveau Terre Saine
Suppression totale de
l'usage des pesticides



Niveau 3
Abandon des pesticides
(hors exceptions) sur tous
les espaces publics



Niveau 2
Abandon des pesticides
(hors exceptions) sur les
voies et espaces verts



Niveau 1
Un plan d'action suivi vers
le zéro phyto



Litiges

SAV.FLIGHTS : LE SITE QUI SIMPLIFIE LES DÉMARCHES DES PASSAGERS DU TRANSPORT AÉRIEN EN CAS DE RÉCLAMATION

SAV.flights a été conçu par les compagnies aériennes pour accompagner leurs clients de façon indépendante dans leurs démarches de demande d'indemnisation. SAV.flights, initié par le SCARA (Syndicat des Compagnies Aériennes Autonomes), est porté par des compagnies aériennes qui opèrent en France. Il est l'unique site de ce type reconnu par la DGAC et par la Commission européenne et partenaire de la Médiation du Tourisme et du Voyage, seule institution habilitée à concilier les réclamations entre les compagnies et les passagers.



Sur ce site, le consommateur peut faire gratuitement sa demande d'indemnisation pour un vol annulé, surbooké ou retardé. Le site rappelle leurs droits aux passagers et transmet directement la plainte à la compagnie aérienne, gratuitement et sans intermédiaire.

En effet, selon Jean-Pierre Teyssier, le Médiateur du Tourisme et du Voyage, « les passagers sont ainsi clairement informés que les officines leur proposant des prestations payantes ne sont pas les interlocuteurs légitimes et efficaces pour gérer leur réclamation ». Un très grand nombre de passagers est victime de faux médiateurs et d'intermédiaires plus soucieux de toucher des commissions que d'aider les consommateurs à trouver une solution réelle à leur problème. Rappelons aussi que le recours au Médiateur du Tourisme et du Voyage évite de saisir directement la justice, démarche toujours onéreuse.

Plus d'informations : <https://fr.sav.flights/>

Coup de gueule

APPELS AUX DONS : STOP AU HARCÈLEMENT !

Comme de nombreux citoyens, je fais des dons à des organisations humanitaires et de solidarité dans divers domaines (aide sociale, éducation, handicap...).

Mais, depuis quelque temps, je supporte de plus en plus mal leur harcèlement à demander au donateur que je suis des efforts supplémentaires. Les envois postaux pour appâter, sur du papier parfois luxueux et contenant différents objets (étiquettes, stylos, cartes...) se multiplient. Il arrive même que des organisations auxquelles je n'ai jamais donné me sollicitent. Difficile de ne pas croire à un échange des fichiers de donateurs entre elles ! Autre démarche de leur part : me convaincre de choisir le don régulier. Je comprends bien l'utilité de cette option pour les organisations. Mais, garder la liberté de donner quand on veut ou quand on peut, est-ce inconcevable ? Autre moyen, déplaisant : l'appel téléphonique pour remercier le donateur mais aussi faire état de nouveaux besoins et l'inviter à un nouveau versement. Bref, une pression directe supplémentaire.

Trop, c'est trop ! Le harcèlement produit rarement des effets positifs. Les organisations humanitaires et de solidarité dont le rôle doit être salué devraient y réfléchir avant que les donateurs viennent à se lasser.

Jean-Louis Biot

Éducation

EN CAR COMME EN VOITURE, JE BOUCLE MA CEINTURE

Le 24 septembre 2015, le Président de l'ANATEEP, Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public et le sénateur Jean-Claude Frécon, ont lancé la 29ème édition de la campagne annuelle d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté « Transport Attitude ». La campagne est centrée cette année sur le thème : « En car comme en voiture, je boucle ma ceinture ». Le délégué interministériel présent à ce lancement s'est félicité de l'implication de l'ANATEEP sur le terrain et de la mobilisation des partenaires du transport scolaire pour plus de sécurité.

Depuis le 1er septembre 2015, tous les autocars en circulation sont équipés de ceintures et il est impératif de les boucler pour une parfaite sécurité. Ce fut le message largement repris au cours de la matinée par les différents intervenants. Et c'est ce message qui sera développé au cours des quelques 2500 opérations, pour environ 210000 élèves, que l'ANATEEP initiera encore cette année.

Cette 29ème édition bénéficie du soutien actif de la fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), qui était représentée pour l'occasion par sa Secrétaire générale. Elle a insisté sur la volonté des transporteurs de relayer ce message de sécurité auprès des jeunes usagers. Les soutiens de l'Anateep permettent la diffusion massive du jeu LUDOCAR, pour smartphones et PC, support ludique de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité, pour tous les usagers des autocars.



Dans notre département du Gard, le lancement de la campagne par l'Anateep (partenaire de l'Adéic) a eu lieu ce même jour dans les 4 écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Aigremont, Saint-Bénézet, Cassagnoles et Maruéjols les Gardons au profit de plus de 150 élèves et à bord d'un car mis à notre disposition par la Coopérative des Autocaristes Réunis. Ces campagnes incluent des opérations "Sortir-Vite" dans 300 classes et permettent la sensibilisation de 8000 élèves chaque année.

Plus de renseignements au 04.66.84.97.42.



Santé

INITIATIVE PÉDAGOGIQUE EN MILIEU HOSPITALIER

À la demande de la Clinique Bonnefon d'Alès et de Madame Guyonnaud, diététicienne, les élèves des classes de seconde du Lycée d'Enseignement technologique hôtelier Marie Curie (Saint Jean du Gard) sont intervenus durant une journée pendant la semaine du goût dans l'établissement hospitalier.

Cette initiative qui concerne les quatre professeurs techniques de deux classes, est une bonne entrée dans la profession (cuisine ou restauration) pour des jeunes de 15 à 16 ans. Trois ateliers sur la découverte du goût ont été tenus dans le hall de la clinique pour les visiteurs qui venaient voir une personne hospitalisée ou passer des examens médicaux.

Au lycée, les élèves ont préparé des amuses bouche, une entrée et un cocktail pour trente patients. Transportées à la clinique en véhicule réfrigéré, les préparations ont été mises en assiettes sur place par les élèves en tenue de cuisinier. Elles ont été présentées et servies en chambre par d'autres élèves en tenue de serveurs. En fin de repas, cuisiniers et serveurs sont restés discuter avec les malades sur la qualité des produits servis et l'intérêt d'éviter le gaspillage.

L'enseignement professionnel, souvent dévalorisé, a pu ainsi montrer sa qualité et l'ouverture à la vie des jeunes élèves. Monsieur Neyret, Proviseur du Lycée Professionnel Marie Curie, souhaite le faire découvrir au public par des initiatives dans l'établissement et hors établissement. L'action « Bonnefon » est une première.

Vie de l'Adéc-LR

RÉUNION DES ADÉIC DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DE MIDI-PYRÉNÉES

Les membres des bureaux des Adéc de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Languedoc-Roussillon se sont réunis à Toulouse le 6 octobre.

En prévision de la future fusion des deux régions, il s'agissait de préparer le rapprochement des Centres techniques régionaux de la Consommation, outils indispensables au bon fonctionnement des associations de consommateurs.

Le rapprochement des deux organismes de tailles et de budgets comparables mais de fonctionnement différent peut être envisagé de façon positive si l'on trouve des synergies dans leurs actions. À l'inverse, l'exaspération des rivalités pour une très illusoire « domination » d'une région par l'autre ne peut être que délétère et nuire à la reconnaissance de l'utilité de ces centres techniques par les organismes financeurs : état et région.

Afin d'initier un cercle vertueux de collaboration, les Adéc des deux régions ont décidé de préparer une action commune : un colloque sur un thème qui nous est particulier, « l'éducation du jeune consommateur ». D'autres réunions prévues entre nos organisations en 2016 permettront d'avancer ce projet dont nos lecteurs seront régulièrement tenus informés.

PROCHAIN TOURNEMAINS : L'ART DES LÉGUMES, L'ESTHÉTIQUE ET LE GOÛT

Une approche pluridisciplinaire de l'éducation alimentaire : les légumes sont abordés avec les élèves à travers un travail de prises de vues photographiques et des dégustations à l'aveugle. L'activité de prises de vues facilite l'observation et le rapprochement avec diverses formes artistiques. L'œuvre d'art valorise les aliments. La dégustation à l'aveugle permet de surmonter les préjugés sur le goût des produits. L'organisation d'une exposition des photos réalisées par les élèves implique les parents dans la démarche et valorise le travail des enfants.

Comme toujours dans les Tournemains, nos lecteurs trouveront la liste des achats, le matériel nécessaire et l'organisation temporelle de l'activité.

Les Tournemains sont envoyés aux adhérents dès leur parution. Ils sont ensuite directement accessibles dans l'espace adhérents de notre site www.adeic-lr.fr.



Photo réalisée par une élève

DANS L'AGENDA DE NOVEMBRE 2015

- 2 novembre – Paris :** Groupe de travail sur la politique nutritionnelle du Conseil National de l'Alimentation
- 3 novembre – Montpellier :** Réunion de concertation des membres des bureaux des Centres techniques régionaux de la consommation (CTRC) du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées
- 3 novembre – Montpellier :** représentation de l'Adéic-LR au repas du goût au restaurant *Le Castel Ronceray* à Montpellier
- 10 novembre – Paris :** Groupe de travail sur la restauration hospitalière du Conseil National de l'Alimentation
- 22 novembre – Montoulieu :** anniversaire des 15 ans des Pélardon AOP. L'Adéic-LR soutient la démarche des éleveurs de chèvres depuis plus de 20 ans, un élevage traditionnel qui préserve la forêt cévenole et l'activité de ces zones rurales.

Les Feuilles de Chou de l'Adéic Languedoc-Roussillon



Association de Défense d'Éducation et d'Information du Consommateur du Languedoc-Roussillon

4 rue Jean Bouin - 30000 Nîmes - Tél. 07.82.76.30.48 - adeic-lr@adeic-lr.fr

Directeur de la publication : Dominique Lassarre

Rédacteur en Chef : Frédéric Chardon

Conception et crédit photo : Adéic-LR

